



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	MARIE MONTPETIT
Circonscription :	CRÉMAZIE

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE <i>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :</i>	
1. Nom du donateur	2. Date
Orchestre Métropolitain	3 mai 2018
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Deux billets pour le Gala-bénéfice 2018 de l'Orchestre Métropolitain.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Invitation à la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale	Date de la déclaration
(s) Marie Montpetit _____	2018-05-08 _____